



## Remise d'un mauvais produit

Par **jouve\_old**, le **03/06/2007 à 10:26**

J'ai acheté un téléviseur d'une valeur de 1400 euros dans une grande surface.

Je l'ai retiré le jour même.

Arrivé chez moi et après installation de celui ci ,je me suis rendu compte que l'on m'avait remis le modèle au dessus d'une valeur de 2000 euros.

j'ai prévenu le vendeur.

quels sont mes dtoits sur ce produit?

Par **Jurigaby**, le **03/06/2007 à 14:27**

Bonjour.

Quels sont vos droits sur ce produit?

Pour faire simple.... Aucun.

Cdt.